



[Accueil](#)



[Nous joindre](#)



[Plan du site](#)



[COPA](#)



[Recherche](#)

[Español](#)

[English](#)

[Português](#)



[Qui sommes nous?](#)

[Activités](#)

- [2005](#)
- [2004](#)
- [2003](#)
- [2002](#)
- [2001](#)
- [2000](#)

[Thématiques de travail](#)

[Banques documentaires](#)

[Représentation des femmes](#)

[Secrétariat](#)

[Liens utiles](#)

[Contribution des membres](#)

Réseau des femmes parlementaires des Amériques

2001



Réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, Québec, Canada, 16-17 avril 2001

[Compte rendu sommaire](#)

[Compte rendu](#)

[Déclaration sur les impacts de la ZLEA et de l'intégration hémisphérique sur la vie des femmes](#)

Dernière mise à jour :
15/09/2006

Les membres du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ainsi que plusieurs représentantes d'assemblées parlementaires des Amériques se sont réunis à Québec, les 16 et 17 avril 2001. Cette réunion aura permis à quelque 25 participantes issues de 12 pays de débattre de la place des femmes dans le processus d'intégration économique des Amériques et de cerner les pistes d'action qui s'offrent à elles afin d'y participer et d'y être pleinement associées.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Québec, 16 et 17 avril 2001

COMPTE RENDU

Les membres du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ainsi que plusieurs représentantes d'assemblées parlementaires des Amériques se sont réunis à Québec, les 16 et 17 avril 2001. Cette réunion aura permis à quelque 25 participantes issues de 12 pays de débattre de la place des femmes dans le processus d'intégration économique des Amériques et d'identifier les pistes d'action qui s'offrent à elles afin d'y participer et d'y être pleinement associées.

La journée précédant le début des travaux, soit le lundi 16 avril 2001, cinq membres du Réseau ont assisté au Forum «Femmes et mondialisation» du Sommet des peuples. À cette occasion, les femmes parlementaires ont échangé avec les participantes au Forum et ont pris acte de leurs inquiétudes et de leurs revendications en ce qui a trait au phénomène de la mondialisation et de l'intégration des Amériques. Les participantes à ce Forum proposaient notamment de demander un arrêt des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) jusqu'à ce que les impacts de la mondialisation sur les femmes soient adéquatement évalués et connus.

Le lendemain, à la réunion du Réseau proprement dite, deux conférencières de ce Forum sont venues faire un exposé sur les femmes et la mondialisation aux participantes. Elles ont présenté différents moyens d'assurer la prise en compte des besoins et intérêts des femmes dans un éventuel accord de libéralisation commerciale. Les conférencières, mesdames Marceline White et Ritu Sharma, représentaient l'organisation *Women's Edge*, de Washington, qui mène à la fois des campagnes de lobbying auprès du Congrès américain et des campagnes de sensibilisation auprès du public sur l'impact de la mondialisation sur les conditions de vie des femmes.

Un échange sur les impacts de la ZLEA entre les membres du Comité exécutif a suivi cet exposé. Elles ont rapidement établi une distinction avec la position défendue par les participantes au Forum «Femmes et mondialisation»: plutôt que de demander l'arrêt des négociations faute de transparence et par crainte des risques sociaux encourus, les membres du Comité croient plutôt qu'il est préférable d'adopter une attitude proactive et d'utiliser tous les forums à leur disposition en vue d'influencer les centres de décision et de négociation. Elles ont par ailleurs réaffirmé que l'action de la COPA et du Réseau ne doit pas se restreindre uniquement à l'établissement d'une future zone de libre-échange des Amériques mais également se poursuivre en étroite relation avec tous les processus d'intégration du continent.

Cette réunion a également permis de faire le point sur les réalisations du Réseau en rapport avec le Plan d'action adopté lors de l'Assemblée générale de Puerto Rico. De plus, un état de situation présenté par chaque membre du Comité exécutif du Réseau a permis de constater que sa création a renforcé l'initiative des femmes parlementaires et l'avancement des législations concernant l'amélioration des conditions de vie des femmes dans leur parlement respectif.

Par ailleurs, les femmes parlementaires ont exhorté les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à créer un groupe de travail pour analyser les effets socio-économiques de la Zone de libre-échange des Amériques, en étudiant particulièrement les conditions de vie des femmes, et ont convenu de tenir des activités d'information et de sensibilisation sur la ZLEA auprès de leur population respective, et plus spécifiquement auprès des femmes. Cette seconde activité fait écho à une initiative adoptée lors de la II^e Assemblée générale de la COPA, tenue à Puerto Rico en juillet 2000, visant à organiser des consultations auprès des populations pour connaître leur avis sur le projet de la ZLEA et exhorter les représentants du pouvoir exécutif responsables des négociations commerciales, à tenir les parlementaires informés de l'état d'avancement des négociations.

Afin de consolider l'action du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, les membres du Comité exécutif ont convenu de promouvoir l'action du Réseau et de la COPA auprès des pays ayant moins participé aux activités de l'organisation, de créer un groupe de travail sur le financement et d'inclure des représentantes des parlements régionaux au sein de leur Comité exécutif.

Les participantes à la réunion du Comité exécutif du Réseau ont conclu leurs travaux en adoptant une déclaration portant sur les impacts de la ZLEA sur la vie des femmes.



**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Québec, 16 et 17 avril 2001

***DÉCLARATION SUR LES IMPACTS DE LA ZLEA ET DE L'INTÉGRATION
HÉMISPHERIQUE SUR LA VIE DES FEMMES***

Considérant que la libéralisation du commerce entraînée par la mise en place de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) risque de réduire le pouvoir des États à légiférer dans des domaines cruciaux pour le bien-être de leurs populations, dont celui des femmes;

Considérant que les processus de libre-échange des biens et services s'accompagnent de politiques de restrictions budgétaires dont les impacts se font ressentir principalement dans les programmes sociaux, donc dans la sphère domestique;

Considérant que les femmes sont impliquées dans différents secteurs d'activité économique qui permettent l'accroissement des exportations;

Considérant que la mise en place des processus d'intégration a déjà profondément affecté la vie des femmes autant dans leur rôle domestique qu'économique;

Considérant que ces phénomènes ont contribué à accroître davantage les écarts et les inégalités existants entre les hommes et les femmes;

Considérant qu'au nom des principes d'équité reconnus par nos sociétés, il est impératif que les droits fondamentaux et droits du travail des femmes soient respectés;

Considérant qu'une correction des inégalités basées sur le sexe dans le monde du travail entraînerait des effets positifs sur le fonctionnement des marchés et sur la croissance économique;

Nous, représentantes des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, des Parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques:

Prenons acte des problématiques soulevées par la société civile à travers les conclusions du Sommet des peuples, et notamment du Forum «*Femmes et mondialisation*» du Sommet des peuples;

Affirmons la nécessité que les politiques de libéralisation commerciale et le processus des Sommets des Amériques reflètent les besoins et les préoccupations des femmes;

Convenons d'entreprendre des actions auprès des négociateurs de nos pays respectifs afin que soient mises en place des structures et des processus qui assurent la participation des femmes aux négociations de la ZLEA;

Convenons de poursuivre nos efforts afin que les standards nationaux relatifs au travail des femmes soient maintenus et continuent d'être améliorés et d'entreprendre des actions afin que les standards nationaux servent de base aux accords internationaux;

Convenons de faire la promotion de l'implication politique des femmes afin de stimuler une meilleure représentation des femmes dans les sphères de pouvoir;

Exhortons les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, conformément à leurs engagements antérieurs, à maintenir et à améliorer les politiques de protection sociale comme mesure d'équité et de soutien aux femmes;

Exhortons les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à protéger la propriété intellectuelle et à reconnaître la culture comme un instrument de développement économique à protéger et à promouvoir;

Exhortons les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à reconnaître la valeur du travail domestique des femmes et à l'inclure aux statistiques économiques officielles;

Exhortons les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à intégrer aux négociations sur la ZLEA la Plate-forme de Beijing ainsi que les conventions internationales sur les droits du travail et de la personne;

Convenons de poursuivre notre travail au sein de nos parlements respectifs et de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) pour demeurer informées des enjeux liés à la création de la ZLEA, notamment sur les femmes, pour établir un dialogue avec les électeurs sur ces questions et pour que des stratégies soient adoptées afin que les pouvoirs exécutifs accordent une voix aux parlementaires des Amériques dans les négociations portant sur cet accord.

Convenons que la transparence est une exigence à la base du succès des négociations de la ZLEA et que les gouvernements ont le devoir d'informer leurs populations respectives quant aux enjeux économiques, politiques, sociaux et culturels de la ZLEA, notamment en ce qui a trait aux femmes.